

Compte-rendu de l'assemblée générale des professeur.es de philosophie réuni.es pour la correction du bac à Nantes

80 collègues se sont réuni.es en assemblée générale le 18 juin 2021.

Une discussion a eu lieu sur les conditions particulières de cette année d'enseignement et les conditions inédites de correction du bac 2021. Elle a mis en lumière, notamment, la question des inégalités dans lesquelles les élèves ont été traités et *a fortiori* préparés à l'examen. Classes entières, demi groupes en alternance, cas contacts, élèves malades... autant d'éléments qui rendent la question de l'examen et de l'évaluation très complexe, voire impossible cette année. A cette situation déjà délicate se sont ajoutées des conditions de corrections inacceptables.

Voilà les points qui ont été soutenus par la majorité des participants :

- nous contestons la réduction des délais de correction et demandons une extension de ce délai Nous avons, en effet, exprimé notre incompréhension face à une nouvelle réduction des délais de correction (6 jours 1/2 de jours ouvrés pour 130 copies en moyenne, soit l'équivalent de 20 copies par jour à corriger). Les délibérations ayant lieu seulement le 5 juillet, nous ne comprenons pas la nécessité d'anticiper à ce point le délai au détriment des conditions d'un travail de correction respectueux du travail des élèves.

- nous contestons le principe de la correction numérique et demandons un retour aux copies papier

Cette entrée forcée dans la correction numérique entraîne en effet une dégradation de nos conditions de correction, par la fatigue accrue issue du temps passé devant les écrans, par les multiples possibilités de surveillance des différents niveaux hiérarchiques qu'elle comporte. Tout ceci pour quel bénéfice ?

- nous contestons l'aménagement de l'épreuve décidé par le ministre de l'Éducation nationale avec prise en compte du contrôle continu

Cette décision revient en effet à mépriser notre travail de correcteur.trice qui sera bien souvent fait de manière inutile dans un tel contexte, et elle maintient l'illusion d'un bac national là où, en fait, la place prépondérante du contrôle continu revient à le transformer en examen local avec toutes les inégalités que cela implique.

- nous contestons les retards et manques d'informations dans les convocations qui nous ont été adressées pour la correction du bac

De manière inédite, les convocations pour le bac de cette année ont en effet été marquées par des délais parfois irrespectueux pour les personnels (jusqu'à la veille pour le lendemain). Et aucun correcteur n'a eu accès aux informations qui leur étaient normalement toujours données à l'avance : nombre de copies, participation au jury de délibération avec date et lieu, participation aux épreuves du second groupe avec date et lieu. Ce défaut d'informations inédit n'est pas respectueux des personnels qui ne peuvent pas avoir un minimum de repères sur leurs conditions de travail à venir et sont empêchés de prendre quelque engagement que ce soit dans la période des examens.